



GESTION DE CRISE (ORSEC / POLMAR TERRE)

OBJECTIFS

En premier lieu, cette formation vise à former les participants sur les risques et les enjeux, les moyens de lutte contre une pollution accidentelle du littoral existants et leurs lacunes actuelles, l'articulation des moyens, des missions et des responsabilités entre services, les solutions aux problèmes du financement des interventions, du contentieux et du suivi juridique, la communication en situation d'urgence.

Le second objectif est de favoriser les rencontres entre les stagiaires afin qu'ils découvrent réciproquement le rôle, les participants et les impératifs de chacun.

A l'issue, les personnels ainsi formés seront capables d'intégrer un PC de gestion de crise et de s'impliquer dans l'élaboration de plans d'urgence de lutte à terre.

PUBLIC

Cette formation s'adresse tout particulièrement aux agents des préfectures (SIRACED-PC), des services déconcentrés de l'État susceptibles de diriger un PC de crise ou de jouer un rôle en cas de pollution accidentelle du littoral (DDEA, DDTM, DRAM, DIRM, DREAL, DDASS ...) ainsi que des SDIS et des collectivités.

THÈMES

- Organisation ORSEC/POLMAR, liaison et coordination mer-terre, rôle du préfet et des différents services, rôle des organismes internationaux, rôle des experts, moyens mobilisables ;
- Méthode de raisonnement, mesures de sauvegarde, principes généraux de lutte ;
- Comportement et impact des polluants, santé publique, sensibilité du littoral, état zéro ;
- Recueil et échanges de données ;
- Principes de la lutte sur le littoral, moyens de protection du littoral, techniques de nettoyage, organisation des chantiers, gestion des déchets ;
- Dispositions juridiques et régimes de responsabilités, les assurances, fonds d'indemnisation, cellules financières ;
- Communication médiatique de crise ;
- Cas concrets.

Ces thèmes sont illustrés par des travaux dirigés.

SESSIONS

Participants : le nombre de participants doit être compris entre 12 et 20

Intervenants : Cedre, Cetmef, Direction des affaires maritimes, Direction de la sécurité civile, correspondants Polmar, juriste, journaliste.

Niveau OMI : 3

Programme : défini avec le CETMEF et le MEEDDM/DAM

Durée : 4 jours, du lundi 13 h 30 au vendredi après déjeuner.

Lieu : Cedre, Brest

Dates 2011 : 27 juin au 1er juillet

Se préparer au stage : prendre connaissance des textes composant le dispositif réglementaire Polmar du plan de son département.

Inscriptions : auprès du Cedre

Coût du stage : (hors MEEDDM/DAM*) : 2070 € HT comprenant les coûts d'hôtel, de transport hôtel-Cedre, les déjeuners et les documents de cours sur clé USB.

*MEEDDM/DAM : s'adresser au E-CFDAM de Nantes
Autres personnels du MEEDDM : s'adresser au Cedre

Attention : nos prix sont affichés en hors taxes

Par arrêté du 1^{er} juin 2011 sous la signature du Secrétaire Général de la Mer pour le Premier Ministre, le Cedre a été habilité à délivrer les stages de formation à la lutte contre la pollution visés par la convention internationale du 30 novembre 1990 de l'Organisation Maritime Internationale, sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures.

Par Arrêté du 3 juillet 2007, sous la signature du Directeur de l'eau pour le Ministre d'État, le Cedre est agréé au titre de l'article L.211-5-1 du code de l'environnement pour l'organisation de stages de formation dans le domaine de la gestion et de la lutte contre les pollutions accidentelles par hydrocarbures ou produits chimiques en mer, dans les ports maritimes ou sur le littoral.